



Careers-in-Law.com  
JOBS, EDUCATION & LEGAL ACTORS



# GUIDE DE L'ÉTUDIANT EN DROIT

---

**2015 - 2016**

---

Toutes les astuces pour réussir son bachelors en droit



Tu es étudiant en droit et tu souhaites  
avoir des conseils d'experts ?

*Alors inscris-toi ! \**

# SOMMAIRE



## CARNET

- Qui sommes-nous? ..... P.4
- Edito ..... P.5
- Mythes et réalités des études de droit ..... P.6

## CONSEILS DE JURISTES

- Les dix commandements de l'étudiant en droit ..... P.10
- Stylo-trottoir ..... P.12
- Interview d'un associé ..... P.14

## ORIENTATION

- Les différentes finalités en droit ..... P.18
- Qu'est ce qu'un master complémentaire? ..... P.20
- Faire un LL.M., le pari gagnant ..... P.22

## BOÎTE À OUTILS

- Le CV et le lettre de motivation parfaits ..... P.26
- Le stage : quand, où, comment ? ..... P.28
- Focus sur l'identité numérique ..... P.32
- Conseils d'un RH ..... P.34

## DÉBUTER LE DROIT

- Le droit privé, le droit public quelle différence? ..... P.38
- Les boulettes à éviter en droit ..... P.40
- Le français juridique ..... P.42
- Les institutions européennes ..... P.44

## FICHES MÉTIERS

- Les classiques ..... P.46
- Les méconnus ..... P.48
- Les alternatives ..... P.52

## LE COIN DES ASSOS

- Les assos Alumni ..... P.52
- Les associations ..... P.54



## CARNET

# QUI SOMMES - NOUS ?



**Careers-in-Law.be**  
BELGIUM & LUXEMBOURG

**Careers-in-law.be** est tout d'abord une plate-forme d'emploi. Visant à faciliter la mise en relation entre candidats et recruteurs, le site est un outil de recrutement moderne, performant et adapté aux spécificités des métiers juridiques. Vous pourrez accéder à des offres d'emploi et de stage en fonction de votre spécialisation.

**Careers-in-law.be** c'est également un site d'information dédié à l'actualité du monde du droit et des professions juridiques.

Enfin, **Careers-in-law.be** c'est également un outil de communication digitale centré autour de la marque employeur. Grâce aux espaces qui leur sont dédiés, le site permet aux recruteurs de faire connaître leurs activités, leurs valeurs et leurs actualités.

**Désormais, vous aurez toutes les cartes en main pour peaufiner vos candidatures !**

N'hésitez pas à nous contacter pour toute question concernant le site et ses fonctionnalités à l'adresse [contact@careers-in-law.com](mailto:contact@careers-in-law.com)



# CARNET

---

## ÉDITO

---



Chères lectrices, chers lecteurs,

L'heure de la rentrée vient de sonner et vous arpentez vaillamment les marches vers vos amphithéâtres à la découverte de vos nouveaux cours. Vaillant, il faut l'être pour faire ses premiers pas à l'université car il n'est pas toujours aisé de se faire une place au sein de ce flot de nouveaux étudiants. Chaque changement d'amphi en véritable défi d'orientation. Mais rassurez-vous, l'adaptation se fait très vite et bientôt, même les salles de TD n'auront plus de secret pour vous.

Des défis vous ne manquerez pas d'en relever durant vos études universitaires car si vous avez ce guide entre les mains c'est que vous avez décidé de vous lancer dans la grande aventure du droit. Quelle matière passionnante vous vous apprêtez à découvrir! Loin d'être une matière où l'on doit apprendre le Code civil par cœur, le droit est une matière riche en challenge dans laquelle le raisonnement prime toujours.

Néanmoins « à cœur vaillant rien d'impossible », et la bonne nouvelle c'est qu'avec travail et rigueur vous réussirez tous brillamment vos examens.

Détruire les idées reçues sur les études en droit et vous accompagner du mieux possible dans le passage de votre bachelor est l'objectif clairement affiché de ce guide. La licence de droit est une étape importante dans votre cursus mais gardez bien en tête qu'il ne s'agit que de la première pierre d'une fondation à consolider toute votre vie.

À cette couverture réductrice je vous rétorque l'insolence de Magritte car comme ce dernier, "Je n'ai pas eu l'idée, je n'ai pensé qu'à une image."

Faites-vous confiance, vous allez vous épater!

**Laura Lizé**  
*rédactrice en chef*



## CARNET

# MYTHES ET RÉALITÉS DES ÉTUDES DE DROIT



**J'AI RESENTI  
MES ÉTUDES  
DE DROIT COMME  
UNE ÉCOLE DE VIE**



### **LA 1<sup>ÈRE</sup> ANNÉE EST-ELLE VRAIMENT LA PLUS DIFFICILE ?**

Non, en réalité elle ne l'est pas. Il s'agit juste d'une année de doute et d'adaptation ce qui la rend difficile sur ce plan-là. Les cours en première année sont en réalité les plus faciles notamment du fait de la présence de nombreux cours « bateaux » tels que sociologie, psychologie, etc.

### **LE DROIT, EST-CE « TOUT APPRENDRE PAR CŒUR » ?**

Certainement pas! Si c'était cela je ne serais jamais sorti de mes études je hais avaler de la matière par cœur. Cependant, il faut reconnaître que certains cours nécessitent une étude approfondie des concepts fondamentaux.

En fait, après coup je pense que le droit est avant tout une matière qui se réfléchit, se discute, évolue sans cesse et que donc l'apprendre par cœur n'est pas la bonne méthode. Ce n'est d'ailleurs pas celle prônée par la plupart des professeurs! Bien sûr, vous trouverez toujours des professeurs qui aiment la mémorisation brute mais je ne pense pas qu'ils soient majoritaires.

### **SUFFIT-IL D'UN CODE BIEN SURLIGNÉ POUR RÉUSSIR UN EXAMEN ?**

J'aurais adoré répondre oui à cette question cependant, en pratique je dois reconnaître que cela ne suffit pas. S'il est vrai que certaines matières ne s'envisagent pas sans Code, je pense plus particulièrement au droit pénal dont la plupart des règles de droit se trouvent dans le Code pénal, il y a des règles jurisprudentielles

à connaître et des théories qui complètent l'interprétation des règles du Code.

### **PEUT-ON ÊTRE JURISTE SANS ÊTRE AUSTÈRE ET ENNUYEUX ?**

J'espère pour moi! J'ai ressenti mes études de droit comme une école de vie, on vous apprend à travailler, mais cela n'implique aucunement que vous devenez ennuyeux lorsque vous finissez vos études! Bon pour ceux qui l'étaient déjà cela ne va peut-être pas s'arranger... Pour les autres, cela ne changera rien!

### **FAUT-IL SE FIANCER À SON CODE CIVIL POUR RÉUSSIR LA FAC ?**

Se fiancer je ne sais pas mais une cohabitation légale semble être un minimum de mon point de vue car, simplement, c'est un outil grâce auquel vous gagnerez beaucoup de temps. Disons qu'il faut voir cet amas de page comme un allié et pour rebondir sur une question précédente, il m'a effectivement permis de me sortir de situation compliquée car il était bien surligné! (J'en profite pour remercier l'article 577 du Code civil sur la copropriété!).

### **QUE PENSEZ-VOUS DE CETTE CITATION : « SI JE MOURAIS ET QUE L'ON M'ENVOYAIT DROIT EN ENFER, ÇA ME PRENDRAIT UNE BONNE SEMAINE POUR RÉALISER QUE JE NE SUIS PLUS EN FAC DE DROIT » ?**

Qu'elle est fausse, il me faudrait plus de temps pour réaliser que c'est réellement fini.

### **QUELLE EST POUR TOI LA DIFFÉRENCE ENTRE LE SECONDAIRE ET LA FAC DE DROIT ?**

Il y en a deux principales de mon point de vue: Si j'étais un juriste ennuyeux et austère je

dirais la quantité de travail. On n'est pas prêt à cela. La quantité de matière est énorme mais en rien insurmontable il faut juste apprendre à s'organiser, à prévoir un peu plus et comprendre qu'on ne nous prendra plus par la main pour effectuer ce travail. Comme je ne pense pas être ennuyeux et austère je dirais que la deuxième est la liberté! C'est une expérience unique l'université avec de belles rencontres et des opportunités gigantesques. Le tout finalement est de jongler entre cette liberté et ce travail qui doivent être affrontés de front et c'est finalement la combinaison des deux qui est peut-être le plus compliqué.

### **TE RESTAIT-IL DU TEMPS POUR LES SORTIES ?**

Outre le fait qu'il me restait du temps, j'en ai dégagé plus encore afin d'apprendre à connaître mes co-étudiants, de me faire de nouvelles connaissances et de m'investir dans ma faculté. Le fait est que c'est avant tout une question d'équilibre entre les sorties et le travail sauf c'est vrai en période d'examens où le travail devenait ma seule priorité.

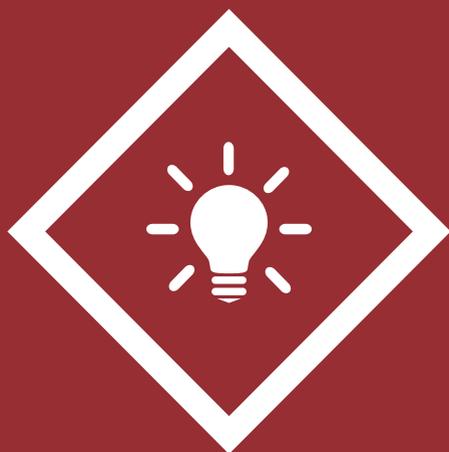
### **Y'AVAIT-IL DES RUMEURS À L'ULB ?**

A l'UlB, comme partout je suppose, les rumeurs vont bon train... Celles qui concernent la jolie brune ou le beau blond du fond de l'auditoire, écoute-la! Pour celles sur les professeurs, je te conseille de les éviter et de voir par toi-même. Tu auras assez de pression pour ne pas devoir prendre celle des autres sur tes épaules.

**Nathan Vanhelleputte,**

ALG, Bureau Etudiant de la Faculté de Droit ULB

*pub*



---

# CONSEILS DE JURISTES

---

- Les dix commandements ..... P.10  
de l'étudiant en droit
- Stylo-trottoir ..... P.12
- Interview d'un associate ..... P.14



## CONSEILS DE JURISTES

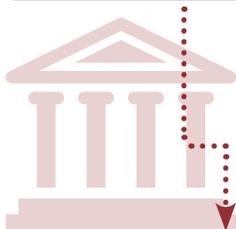
# LES DIX COMMANDEMENTS DE L'ÉTUDIANT EN DROIT

### 1 TU IRAS EN COURS

À la différence du secondaire, à l'université, la présence aux cours magistraux n'est pas obligatoire. Personne ne vous demandera de mot de vos parents si vous n'êtes pas dans l'amphi, mais aller au cours est toujours mieux : vous prendrez des notes et aborderez ainsi la matière mieux que vous ne le feriez seul avec un syllabus ou les simples notes de cours de vos camarades.

### 2 TU PRÉPARERAS TES SÉANCES DE TP

Les séances de travaux dirigés (TP) sont obligatoires à la différence des cours magistraux. Lors des TP vous n'allez pas apprendre des connaissances brutes mais vous allez vous initier à la discussion juridique et intégrer les méthodes du commentaire d'arrêt et des cas pratiques. Votre chargé de TP sera quelqu'un avec qui vous aurez de nombreuses opportunités d'échanges. Alors autant investir autant que possible dans la préparation de la séance de TP : lisez les documents indiqués, faites les exercices, et cueillez, pendant la séance, toutes les opportunités de participer intelligemment aux discussions.



### 3 EN GROUPE TU TRAVAILLERAS

Que ce soit avec des étudiants de votre groupe de TP ou simplement croisés en amphi, à la bibliothèque ou au café, n'hésitez pas à constituer des groupes de travail. Outre la possibilité de pouvoir partager le stress ou la perplexité suscité(s) par tel ou tel point complexe du cours, vous bénéficierez des lumières des uns et des autres. Vous serez alors content de pouvoir montrer que le crack du droit pénal, c'est vous et personne d'autre.

### 4 LA BIBLIOTHÈQUE TU FRÉQUENTERAS

La bibliothèque vous donne accès à de nombreux manuels, aux encyclopédies juridiques, aux revues et aussi à de nombreuses ressources électroniques. À la bibliothèque, vous trouverez l'émulation de la concentration. C'est aussi l'endroit où croiser des personnes bien informées sur l'actualité liée aux cours, la dernière précision donnée lors du dernier TP, etc.

### 5 DES MANUELS TU UTILISERAS

Les manuels peuvent être achetés ou empruntés mais il faut qu'ils soient à jour. Dans les matières les plus importantes (essentiellement les matières à TP); un manuel vous permettra d'aller au-delà de vos notes de cours et d'approfondir encore plus les points essentiels.

## 6 INTERNET TU MAÎTRISERAS

Il faut utiliser les différents sites juridiques auxquels vous donne accès votre université, qu'il s'agisse de site d'éditeurs juridiques ou de revues. Google et les autres moteurs de recherche font aussi remonter de l'information juridique. Certains fils twitter ou blog peuvent vous être utiles pour suivre l'actualité. Il est bien sûr exclu de copier-coller des contenus récupérés sur internet pour faire une partie de vos travaux.



## 7 TU SERAS PERSÉVERANT

La somme très importante de nouvelles connaissances, de notions et de méthodes à assimiler en peu de temps peut donner le vertige mais l'habitude de jongler avec les concepts juridiques s'installera naturellement et tout deviendra plus aisé avec le temps et les semestres qui s'écoulent. La confiance en ses capacités s'installera également et rendra plus facile le déroulement des études.

## 8 TU FERAS DES STAGES DÈS LES PREMIÈRES ANNÉES

Les études ne servent à rien sans la pratique professionnelle qui va de paire. Un bon étudiant en droit est un étudiant pragmatique qui n'a pas de craintes à confronter ses connaissances théoriques à la pratique professionnelle. Par ailleurs, la finalité des études est bien de trouver un emploi. Pour savoir lequel vous correspond, encore faut-il savoir en quoi il consiste, ce qu'il nécessite comme compétence et ce que vous pouvez en attendre. Vous êtes l'architecte de votre réussite.

**YOU CAN DO IT**



## 9 LA FORME TU SOIGNERAS

Les études de droit préparent les futurs professionnels du droit, des personnes qui sauront traduire par écrit une situation de fait et les attentes des justiciables. Les étudiants en droit apprendront à exprimer une opinion de manière claire et concise, voire incisive et percutante, mais sans outrance. L'oral est également très important et pas seulement pour les avocats qui plaident ! Le juriste devra fréquemment présenter à d'autres personnes son analyse juridique d'une situation donnée. Au-delà des règles de forme à proprement dites, tenez compte, autant que possible des conseils de construction et de présentation des exercices propres aux matières juridiques, comme le commentaire d'arrêt.

## 10 LA SUITE TU PRÉPARERAS

Avoir du sens pratique c'est également savoir tirer profit des différentes rencontres qui peuvent s'avérer fondamentales dans la recherche de stages et d'emplois. Au hasard d'une réunion, d'un colloque ou d'un événement informel réunissant des juristes, vous devez en profiter pour faire connaissance avec des acteurs du droit. Il sera toujours plus facile de les solliciter plus tard si vous avez laissé bonne impression au cours d'une rencontre informelle.



## CONSEILS DE JURISTES

# « STYLO-TROTTOIR » ASTUCES ET CONSEILS DE JEUNES DIPLÔMÉS

« Des diplômés vous livrent leurs conseils pour réussir son Bachelor en droit »



**Camille Rozada**

20 ans,

Étudiante à l'ULB en 2<sup>ème</sup> année de Bachelor

• **Quelles sont pour toi les bonnes et les mauvaises surprises d'un bachelier en droit ?**

Je dirais principalement la rencontre avec des personnes qui partagent les mêmes centres d'intérêt, la découverte d'un tout nouveau vocabulaire compréhensible uniquement par nous, le fait d'être libre et de pouvoir s'autogérer, choisir d'aller en cours ou pas.

Parfois des matières absurdes à nous faire étudier, nous faire gober des articles et des arrêts par cœur par exemple, qui sont aussitôt oubliés à la sortie de l'examen.

Pendant tout le bachelor les cours sont imposés. Nous n'avons des cours avec option qu'à partir des masters.

• **Quels conseils donnerais-tu à un étudiant de 1<sup>ère</sup> année ?**

Tout d'abord de s'amuser c'est la base, mais en gardant la tête sur les épaules, savoir quand il y a un temps pour faire la fête et quand il faut travailler.

En droit je pense qu'il n'y a pas de secret, au plus tôt on s'y met au mieux.

Personnellement, je trouve qu'aller en cours aide beaucoup et je suis sûre que c'est ce qui a sauvé mes deux premières années en droit, car cela permet de voir la façon d'aborder le cours, d'avancer en même temps que le professeur, de voir comment le prof enseigne son cours, et surtout de donner une structure à notre vie étudiante.

Les TP sont très importants, étudier la matière demandée à chaque TP est essentiel et permet d'avoir déjà une première étude sur certain chapitre. Je trouve que le problème des TP est le côté compétitif, mais on est en droit et il faut s'y faire si on veut avoir des bons points en participation qui valent quand même pour pas mal. Il faut parler et intervenir.

Ce que je conseillerais surtout c'est qu'il ne faut jamais rien lâcher, tout est possible jusqu'à la fin. Tout est dans la persévérance, la confiance en soi et une bonne organisation.



## Noora Errabah

24ans,

Avocat-Stagiaire au Barreau francophone de Bruxelles

### • Quel a été le point fort de ton master ?

Le point fort de mon master était qu'il était à finalité « entreprise ». Cela m'a permis de me spécialiser dès le master dans une branche, tout de même assez vaste, du droit. Des études trop générales ne permettent pas à un étudiant de cerner la matière qu'il préfère, ni à un employeur de différencier tel candidat d'un autre.

### • En 3 conseils, quelle serait pour toi la clé de la réussite ?

- 1) Ne pas choisir la facilité, il faut s'acharner et persévérer.
- 2) Faire ce que l'on aime mais attention aimer un type d'étude n'est pas aimer une profession, trop d'étudiants choisissent leur étude parce qu'ils aiment ces études là mais finissent par ne pas aimer les emplois qui en découlent.
- 3) Savoir s'arrêter et profiter de la vie.

### • Comment préparais-tu tes examens et surtout comment as-tu évité la seconde session ?

Éviter la seconde session c'est surtout savoir s'organiser et savoir quand débiter les révisions. Pour préparer mes examens j'établissais toujours un planning qui me permettait de savoir quand commencer à étudier sans être en retard. Connaissant mes capacités, je savais combien de page je pouvais lire/étudier par jour.

J'avais également instauré une méthode assez simple, en premier lieu je lisais (et fluorais) mon cours de manière approfondie afin de tout comprendre et seulement ensuite je pouvais étudier. Pour éviter la seconde session je prenais également des jours de congés. En effet, mon planning contenait des jours de repos qui me permettaient de souffler un peu. Je n'ai jamais fait de nuit blanche non plus, la fatigue entraîne trop d'erreurs.

#### LE PETIT ✦

### • Que peut apporter une expérience au sein de l'association du cercle de droit ?

Réponse de Yasmine (étudiante): M'investir dans une association étudiante m'a vraiment permis de rencontrer des gens, d'acquérir un tas de petits savoirs et expériences utiles comme inutiles (changer un fût, organiser un grand évènement, contacter des sponsors, tenir des comptes, travailler en équipe, gagner des concours de blagues), et surtout de ne pas avoir eu que les cours dans ma vie universitaire!

### • Quel avantage en as-tu retiré, conseillerais-tu aux nouveaux étudiants de prendre part à ces activités ?

L'université, ce n'est pas que les cours, c'est tout un mode de vie, de fonctionnement, de développement personnel à travers une évolution intérieure, comme une évolution dans nos rapports avec les autres!



# INTERVIEW D'UN ASSOCIATE



### **BEAUCOUP D'ÉTUDIANTS RÊVENT DE TRAVAILLER DANS UN CABINET TEL QUE LE VÔTRE, POUVEZ-VOUS NOUS EXPLIQUER VOTRE PARCOURS ?**

Tout jeune déjà, une fâcheuse tendance à débattre de tout et un goût immodéré pour l'argumentation faisaient dire à mon entourage que mon avenir se dessinerait la toge noire sur le dos et l'hermine sur l'épaule. Le moment venu, la faculté de droit était pour moi une évidence.

Une évidence, mais pas une sinécure. Alors que j'étais en retard pour la remise de mon premier travail de TP, mon assistant m'a demandé de le lui déposer à son cabinet. Il était avocat chez Baker & McKenzie. Arrivé sur place, il m'a fait visiter. De discussions en lectures sur internet, ma conviction était faite: c'est là que je travaillerai un jour !

C'est avec cet objectif que j'ai poursuivi mes études. En parallèle, je me suis présenté aux élections facultaires et j'ai rejoint le Bureau Etudiant, puis ELSA (European Law Students' Association). J'ai aussi été candidat au CA de l'ULB. L'été, j'ai multiplié les stages dans des cabinets.

En 4<sup>ème</sup> année, j'ai participé à l'organisation des journées de recrutement. En arrivant au stand Baker & McKenzie, j'ai tendu mon CV et dit à mon futur maître de stage venu présenter le cabinet que c'était mon seul exemplaire et que je n'entendais pas postuler ailleurs. Je ne sais pas s'il m'a pris pour un exalté ou si mon optimisme l'a amusé, mais il m'a proposé un stage l'été suivant.

Un an plus tard, j'ai rejoint le cabinet pour de bon; cela fera 10 ans à la fin de l'année !



### QUEL FUT LE MOMENT LE PLUS DIFFICILE DE VOS ÉTUDES ?

Je retiens bien plus de bons que de mauvais moments. Évidemment, les périodes d'examen n'étaient pas toujours une partie de plaisir. À l'époque, nous n'avions pas d'épreuves à Noël et tout était concentré en juin. Les sessions étaient intenses et certaines journées – et nuits – d'étude m'ont parues très longues. S'il ne faut retenir qu'un moment, je dirais les 30 minutes qui ont précédé mon premier oral, le droit constitutionnel en 2<sup>ème</sup> année. L'impression d'avoir tout oublié était accrue par le flot incessant d'étudiants entrant dans la salle d'examen... et en ressortant presque aussitôt, l'air dépité. Quand mon tour arriva enfin, ce fut un soulagement de quitter ce « couloir de la mort ».



### AVEZ-VOUS TOUJOURS VOULU EXERCER DANS CETTE SPÉCIALITÉ ?

Quand j'ai débuté, je n'avais pas d'idée claire quant à la matière que je voulais pratiquer; j'étais curieux de tout. Heureusement, notre cabinet n'a pas de départements hermétiques. La formation est généraliste et complète et permet de trouver son domaine de prédilection. Aujourd'hui, je fais essentiellement du litige, ce qui me permet d'être confronté à différentes branches du droit (civil, judiciaire, commercial, public ...) et de travailler pour des secteurs d'activité très variés. Je traite également des contrats commerciaux et j'ai développé depuis quelques années une pratique en droit du sport et des contrats de sportifs de haut niveau.



### A QUOI RESSEMBLENT 24H DANS LA VIE D'UN AVOCAT DE BAKER & MCKENZIE ?

Ce qui est extraordinaire dans ce métier, c'est qu'une journée de travail ne ressemble jamais

à la précédente. Une même semaine, je vais successivement plaider un dossier, conclure dans deux autres, négocier un contrat, rédiger un avis, assister un client lors d'un événement... J'aime commencer mes journées assez tôt, avant que le téléphone se mette à sonner et que les e-mails pleuvent. Par contre, je veille à ménager mes soirées en famille ou avec des amis. Le travail est prenant et passionnant, mais il est important de se vider l'esprit avant de réattaquer le lendemain.



### SI VOUS AVIEZ 3 CONSEILS À PRODIGER AUX ÉTUDIANTS EN DROIT, QUELS SERAIENT-ILS ?

Le plus important: faites ce que vous aimez ! Une fois les études terminées, le travail prend naturellement une place importante dans la vie de chacun; il s'agit de faire le bon choix. Parlant de choix, donnez-vous toutes les possibilités de décider vous-même de votre environnement professionnel. S'investir dès les premières années dans ses études et accessoirement dans la vie associative reste le meilleur moyen de montrer que vous apporterez le même investissement et la même énergie dans votre métier.

*Enfin, multipliez les stages et expériences professionnelles, aussi tôt que possible. Cela étoffera votre CV, mais surtout vous permettra d'affiner vos choix. La plupart des collaborateurs du bureau ont un jour passé les portes en tant que stagiaires d'été et en sont repartis, comme moi, avec la certitude d'avoir trouvé leur vocation!*

**Gregory Lebrun,**  
Senior Associate

**BAKER & MCKENZIE**

*PUB*



---

# ORIENTATION

---

- Les différentes finalités en droit ..... P.18
- Qu'est ce qu'un master complémentaire..... P.20
- Faire un LL.M., le pari gagnant ..... P.24



## « DROIT JUDICIAIRE, SOCIAL, ÉCONOMIQUE, INTELLECTUEL, EUROPÉEN... QUELLE FINALITÉ VAIS-JE CHOISIR ? »

**P**armi les multiples interrogations qui jonchent le parcours de l'étudiant en droit, il y a une question en particulier qui attend l'apprenti juriste, question qui s'apparente dans certains cas à un véritable choix cornélien et qui déterminera pour une grande partie le futur académique et professionnel de l'étudiant. Cette question c'est le choix de la finalité.

### UNE FINALITÉ...UNE NÉCESSITÉ ?

Ce n'est un secret pour personne mais l'inflation législative, doctrinale et jurisprudentielle actuelle empêche véritablement le juriste d'avoir une connaissance générale de l'ensemble des branches du droit.

Pour contrer ce phénomène, les juristes ont décidé dès lors de se spécialiser et de concentrer leurs activités et leurs réflexions sur une, deux, trois voire plusieurs branches spécifiques du droit.

L'organisation des études de droit reflète également cet état d'esprit. En effet, s'il est déjà difficile pour un juriste, voire impossible, de pouvoir être à jour dans l'ensemble des branches du droit, il est également impossible de pouvoir tout enseigner aux étudiants. Dès lors, les universités et Hautes écoles ont décidé, *primo*, de faire appel à des professeurs spécialisés et, *deuxio*, de concentrer les cours autour de plusieurs matières bien définies et regroupées sous un même dénominateur. Ce sont les finalités.

### FAIRE SON CHOIX ENTRE LES DIFFÉRENTES FINALITÉS

Il nous est impossible ici de faire un descriptif de l'ensemble des finalités proposées par les universités tant ces finalités sont nombreuses.

Par contre, comment aider l'étudiant dans le choix de cette finalité ? La question est difficile puisque ce choix est totalement subjectif par rapport à l'étudiant mais elle est également primordiale puisque ce choix va encadrer toute la suite des études d'un étudiant (souvent il n'est pas possible de faire une « passerelle » entre finalités de telle sorte que le choix de l'étudiant conditionne la suite de son parcours). Pour bien choisir sa finalité, l'idéal est de faire des stages dans le milieu professionnel ou dans la branche du droit qui semble, *a priori*, être celle dans laquelle l'étudiant souhaite se diriger. Ainsi, il aura l'occasion de confirmer (ou d'infirmier) son premier choix.

### LE DANGER DE LA FINALITÉ : LA SURSPÉCIALISATION

Si l'étudiant doit effectivement choisir une finalité durant ses études et donc déjà se spécialiser dans une matière, il convient de mettre également en garde contre un des effets pervers d'un tel système : la surspécialisation. Le monde professionnel recherche avant tout des juristes, c'est-à-dire des personnes qui ont étudié le droit et qui doivent être capables grâce à leurs études de pouvoir trouver la solution à un problème juridique, que l'on soit familier ou non avec la branche du droit en question.



La surspécialisation risque en effet d'entraîner le blocage de l'étudiant lorsque celui-ci sera confronté à une matière qui n'a pas fait partie de sa finalité. Nous ne pouvons donc qu'encourager l'étudiant à faire preuve d'une certaine « curiosité scientifique » et de se forcer à suivre quelques cours à option étrangères à sa finalité afin de garder une certaine vivacité d'esprit et de contrer le cloisonnement intellectuel que peut engendrer une spécialisation.

### LA FINALITÉ... UN CRITÈRE DÉTERMINANT DANS LE MONDE DU TRAVAIL ?

Ici aussi, apporter une seule et unique réponse à cette question n'est pas si simple. En effet, le monde professionnel étant tout sauf uniforme, les offres d'emploi peuvent aussi bien demander des juristes surspécialisés dans une certaine matière que des juristes à tendance généraliste.

Dans la majorité des cas, la finalité sert de fil conducteur dans la recherche d'un emploi.

En effet, il serait pour le moins original pour l'étudiant de ne pas faire mention du fait qu'il a étudié, pendant plusieurs années, une matière spécifique et qu'il a dès lors acquis une certaine expertise (toute relative) en la matière. La finalité choisie par l'étudiant sert également de fil conducteur dans le cadre des entretiens d'embauche car les recruteurs discutent souvent des matières préférentielles des candidats.

En conclusion, si la finalité permet à l'étudiant de se guider dans le marché de l'emploi et de trouver un premier travail, la finalité ne va cependant pas le cataloguer à vie dans une seule branche du droit.

**Mathieu DEKLEERMAKER**

Avocat

Lallemand & Legros Avocat / Law Firm



## QU'EST QU'UN MASTER COMPLÉMENTAIRE ?

**U**n master complémentaire a pour but de spécialiser l'étudiant dans un domaine du droit dans lequel il n'a reçu qu'une formation générale. Tel est tout le problème du droit ; vaste domaine dont les spécificités ne manquent pas.

Dépendant des universités, les masters restent très généralistes et ne font souvent qu'une distinction entre droit privé et droit public. Certaines universités au contraire façonnent leur master afin de directement spécialiser l'étudiant dans une matière, ce qui rend le master complémentaire peu utile mais qui laisse ouverte la question de la formation de l'étudiant dans tous les autres domaines du droit. En effet, un problème juridique ne touche que (trop) rarement un seul domaine du droit mais fait appel à de nombreuses connaissances, à tout le moins générales, d'autres domaines du droit.

Le master permet ainsi d'avoir une année complète dans un seul domaine du droit. Du fait du nombre d'inscriptions plus réduit, les masters permettent également une interactivité avec les professeurs jusque là inconnue de l'étudiant en droit. Cette interactivité est même encouragée par certains professeurs qui centrent très souvent leurs cours sur l'aspect pratique du domaine choisi. Ce mode de fonctionnement ravira l'étudiant qui aura bien souvent une année bien différente de celles qu'il aura connues.

Cependant, il y a lieu de choisir son master sagement. Certaines branches ne nécessitent pas une année supplémentaire car l'ajout de savoir

n'est que minime, savoir qui pourrait très bien être acquis sur le terrain. Certaines branches bien au contraire nécessitent un master complémentaire, comme l'étudiant pourra le constater dans les conditions d'embauche de certaines offres d'emploi où un master complémentaire est requis, presque obligatoire (ex : droit européen).

Ce choix est malheureusement de plus en plus restreint par les universités qui, sous l'effet des coupes budgétaires dont elles font l'objet, se voient contraintes de réduire drastiquement leurs offres de masters complémentaires. Ce choix sera également restreint du fait du prix de certains masters qui se font de plus en plus chers selon les universités. L'étudiant sera dès lors contraint à une mise en balance entre le prix et l'intérêt d'un tel master.

Qu'il faille choisir entre vie professionnelle et vie académique, certains masters sont organisés sous formes de cours du soir et permettent ainsi de travailler en même temps. Ces masters prévoient en général la possibilité d'étalement des masters complémentaires sur deux années ce qui les rend très accessibles. Les masters complémentaires en cours du soir ne sont malheureusement pas la généralité, ce qui restreint d'autant plus le choix de l'étudiant.

**MASTER +**



**MASTER**



Le master complémentaire peut également être un atout non négligeable pour la maîtrise de différentes langues. En effet, les bacheliers et masters en droit prévoient certes certains cours de langues mais le niveau est bien souvent assez bas. Afin de palier à cet inconvénient, un master complémentaire dans une autre langue permet ainsi à l'étudiant de pouvoir maîtriser, à tout au moins élargir ses connaissances, à une autre langue et ainsi prouver ses capacités de compréhension et rédactionnelles dans une langue étrangère.

Ce master sera un réel atout qui permettra à l'étudiant de considérablement se démarquer des autres candidats. N'est-ce pas également tout le but d'un master complémentaire ? Se démarquer des autres afin de ne pas être l'étudiant lambda en droit sur la liste d'attente d'un employeur.

Les langues sont parfois un atout plus précieux qu'une connaissance approfondie dans un

domaine du droit. Si l'étudiant peut posséder les deux, il n'en sera que plus demandé sur le marché de l'emploi.

À l'heure où l'accès aux études universitaires est rendu possible pour chacun, l'étudiant en droit perd son statut de perle rare et se doit de se démarquer du lot. Un master complémentaire lui permettra ainsi d'être automatiquement plus qualifié qu'un autre étudiant. Cependant, un master complémentaire n'est pas non plus le Saint Graal et les remarques précédentes sur le choix de celui-ci et la mise en balance des intérêts à effectuer restent de mise.

**Noora Errabah**

Avocat - Stagiaire au Barreau francophone  
de Bruxelles



## FAIRE UN LLM LE PARI GAGNANT ?

**L**e Legum de droit (LLM) est de plus en plus prisé par les étudiants belges. Quels sont les avantages ? Comment choisir son LLM ? Quel niveau de langue faut-il avoir ? Voici les quelques questions auxquelles nous vous proposons de répondre.



### QU'EST QU'UN LLM ?

Pendant longtemps confidentiel, ce diplôme s'est peu à peu développé à travers les universités anglo-saxonnes. Dorénavant, il vous est possible de partir dans de nombreux pays du globe avec une offre plus ou moins étoffée selon votre destination.

Afin d'établir une liste des programmes LLM. offerts dans le pays qui vous intéresse nous vous recommandons de consulter le site [www.findyourllm.com](http://www.findyourllm.com).

Ce site recense de façon exhaustive les programmes LLM. offerts dans les pays visés. Un outil de recherche vous permet en outre de rechercher par type de spécialité, de langue et de durée du programme (temps complet/mi-temps).

### QUELS SONT LES AVANTAGES D'UN LLM ?

Un LLM. est l'occasion pour beaucoup d'améliorer sa connaissance de l'anglais. Les langues étant primordiales en Belgique (surtout à Bruxelles), vous pouvez toujours considérer cela comme un plus. L'anglais n'est cependant pas la seule langue importante en Belgique. Si vous avez l'anglais et le français, mais n'avez aucune connaissance du néerlandais, un LLM. n'est pas nécessairement la meilleure solution, puisque les cabinets tant internationaux que purement belges attachent beaucoup d'importance au néerlandais (beaucoup de cabinets internationaux à Bruxelles sont majoritairement néerlandophones, par exemple). La spécialisation peut cependant être un inconvénient: à se spécialiser avant même d'avoir un premier emploi, on devient "surdiplômé", ce qui peut faire hésiter l'un ou l'autre employeur.

### COMMENT CHOISIR SON LLM. ?

Une fois votre type de programme fixé et votre liste des LLM. établie, il convient de faire un choix. En effet, comme vous le découvrirez lors de la phase préliminaire, l'offre de programme peut être vaste. Nous vous recommandons de hiérarchiser les universités qui s'offrent à vous. L'idéal étant d'arriver à une liste finale d'environ 5 universités (idéalement 3). Pas d'avantage!



En effet, les formalités administratives liées à vos candidatures sont longues, coûteuses et fastidieuses. Pour établir votre classement il vous est nécessaire de vous renseigner sur la réputation de l'établissement, son éventuel classement sur le plan national ainsi que la notoriété du LL.M. que vous visez. En effet, sur ce dernier point, un LL.M. en droit de l'environnement pourrait être plus coté dans une université « moyenne » au classement national, comparé à son équivalent dans un établissement prestigieux en raison des professeurs qui y enseignent et de leur influence doctrinale dans la matière.

### QUEL NIVEAU EN LANGUE FAUT-IL AVOIR ?

Pour un programme aux États-Unis, vous devez obtenir un nombre de points assez élevé à l'examen du TOEFL (Test of English as a Foreign Language) ou IELTS (International English Language Testing System).

Quant au Royaume-Uni, le TOEFL n'est plus accepté par les universités anglaises comme test d'anglais officiel. L'IELTS devient de facto l'examen d'anglais requis pour toute candidature LL.M. au Royaume-Uni.

Une fois vos dossiers constitués et envoyés (par FedEx ou UPS, c'est toujours mieux d'avoir un suivi et une garantie de livraison) il ne vous reste plus qu'à attendre. L'attente peut être longue et plus ou moins stressante selon chacun. Dans tous les cas armez-vous de patience ! Vous recevrez toujours une réponse, qu'elle soit positive ou négative.

Lors du prononcé du résultat vous pourrez être soit refusé(e), soit sur liste d'attente, soit admis(e). Dans l'hypothèse heureuse ou vous êtes admis(e) dans plusieurs universités vous aurez le plaisir de pouvoir faire votre choix. S'en suivra alors un nouveau marathon administratif pour l'inscription à l'université, vos démarches pour l'obtention d'un VISA si le pays d'accueil en demande un (le processus américain est notamment l'un des pires et des plus coûteux) vous serez ensuite prêt à débiter une nouvelle année loin de vos repères habituels.

**Assia Mouhout**



# Find your **LL.M.**

## GIVE AN INTERNATIONAL TURNING POINT TO YOUR CAREER

NOW MORE THAN EVER BEFORE, WE BELIEVE THAT THERE IS A VARIETY OF COMPELLING REASONS TO GET AN LL.M. DEGREE.

CHECK OUT OUR BRAND NEW WEBSITE FOR MORE INFORMATION !

Address: 15, avenue de la Grande Armée  
75116 Paris France  
Phone Number: + 33 1 45 02 25 45

Email: [contact@findyourllm.com](mailto:contact@findyourllm.com)  
Web Site: [www.findyourllm.com](http://www.findyourllm.com)

a company of

 LEADERS LEAGUE  
2016



---

# BOÎTE À OUTILS

---

- Le CV et la lettre de motivation parfaits ..... P.26
- Le stage : quand, où, comment ? ..... P.28
- Focus sur l'identité numérique ..... P.32
- Conseils d'un RH ..... P.34



## BOÎTE À OUTILS

# CONSTRUISEZ-VOUS UN CV DE RÊVE

**U**n recruteur passe en moyenne 30 secondes à parcourir votre CV. Il n'existe pas de CV universel, passe-partout, qui de par sa forme, sa structure et son contenu ouvrirait les voies de toutes les entreprises, même si à l'évidence un candidat dans le domaine du marketing pourra se permettre une présentation plus fantaisiste qu'un juriste.

### CARACTÈRE GÉNÉRAUX.

Votre CV doit être exempt de fautes d'orthographe, de grammaire et de syntaxe. N'hésitez pas à vous faire relire par un proche. Cette remarque vaut d'autant plus pour les juristes, qui demeurent les rares dans le monde des affaires à exercer une profession où l'écrit est prédominant. Il conviendra de choisir une police sérieuse (plutôt calibri ou Times New Roman que Comic), sans caractères spéciaux ni fantaisistes.

### EXPÉRIENCES PROFESSIONNELLES ET FORMATION

Un recruteur cherche avant tout un profil avec des compétences spécifiques. Les diplômes et l'expérience donnent un cadre à celle-ci. La rédaction de ces deux rubriques est chronologique. Les dernières expériences, ou études doivent être les premières à apparaître : le recruteur connaît tout de suite les derniers faits marquants de votre parcours professionnel et ce qui l'intéresse le plus.

### LES LANGUES ÉTRANGÈRES ET L'INFORMATIQUE

Les connaissances linguistiques dans un pays étranger sont aujourd'hui indispensables tout comme l'informatique. Votre niveau en néerlandais

et en anglais doit figurer en bonne place sur votre CV surtout si l'ouverture sur l'étranger fait partie des caractéristiques du cabinet que vous visez et qu'il travaille avec des cabinets situés dans le nord du pays.

Vos compétences en informatique doivent également apparaître sur votre CV. Outre la nécessaire Suite Office, il convient de mentionner la connaissance des outils de recherche juridiques : Judit, Eur-Lex, RAJBI... La maîtrise de ces bases de données pourra être un des éléments déterminants du choix d'un recruteur face à plusieurs candidatures.

### CENTRES D'INTÉRÊT ET LOISIRS

Les recruteurs apprécient d'avoir des éléments permettant de cerner votre personnalité : tel est l'intérêt de mentionner vos activités, sports, loisirs... Veillez à ne pas rester vague, en précisant la nature de ces centres d'intérêts ainsi que leur durée. Loin d'être anodins, ils pourront servir de support lors d'un éventuel entretien.

### LETTRE DE MOTIVATION

La lettre de motivation est complémentaire du CV. Si peu de recruteurs admettent la lire (75% prennent en compte les candidatures sans la lettre

de motivation), elle n'en demeure pas moins un élément essentiel sur lequel il est difficile de faire l'impasse. Comme dans le CV, la qualité du français est primordiale. C'est d'ailleurs l'un des intérêts premiers de la lettre de motivation: vérifier l'aptitude du candidat à s'exprimer à l'écrit.

Si dans la phase de rédaction, le plan de la lettre ne doit pas apparaître, il est nécessaire, dans une phase de préparation, de prendre du temps afin d'y réfléchir.

Trois axes peuvent être distingués. Dans une première partie doit apparaître l'objet de votre candidature. Les termes doivent être précis et montrer que vous connaissez l'entreprise, le cabinet ou la formation visée. S'il s'agit d'une recherche de stage mentionnez vos disponibilités.

S'il s'agit d'une demande d'admission pour une formation, précisez bien les options choisies.

Dans une deuxième partie de la lettre de motivation doit ressortir votre personnalité. Il ne s'agit pas de répéter ou de réécrire votre CV mais de mettre en perspective vos compétences et qualité à l'aune de la formation ou du stage visé.

Enfin en troisième partie la lettre de motivation doit expliquer pourquoi vous postulez ou pourquoi vous souhaitez le stage/emploi/formation ? Cette partie de la lettre de motivation doit permettre à votre lecteur de voir si vous connaissez les détails de l'offre à laquelle vous postulez. Dans cette partie vous pouvez spécifier les éléments de l'offre qui vous motivent et quels sont vos points forts associés aux missions proposées.



Vous avez désormais toutes les clés en main pour rédiger un CV parfait et une lettre de motivation impeccable.



## BOÎTE À OUTILS

# TROUVER UN STAGE : OÙ, QUAND ET COMMENT ?

**Q**ue vous soyez en première ou dernière année de Bachelor, cet article vous est destiné ! Les expériences professionnelles sont aujourd'hui très valorisées, voire indispensables pour décrocher un emploi ou un master, car les recruteurs attendent des candidats qu'ils soient rapidement opérationnels. Le stage est une étape essentielle de votre parcours de formation. Il vous permet de vous familiariser avec l'univers professionnel et d'y mettre en application vos connaissances.

### LES PRÉALABLES

Préparez un CV et une lettre de motivation précisant de façon claire vos disponibilités (date d'arrivée et durée du stage). Sachez que les recruteurs préfèrent souvent des stagiaires disponibles pour une longue période. Pensez à valoriser vos précédents stages et ce qu'ils vous ont apporté. Petit conseil à ceux qui n'ont jamais fait de stage : ne négligez pas vos précédentes expériences professionnelles (jobs d'été), associatives et sportives. Elles sont intéressantes car elles montrent votre dynamisme et votre connaissance du travail en équipe. Et enfin, veillez à personnaliser vos candidatures!

### EST-CE UTILE DE FAIRE UN STAGE EN PREMIÈRE ANNÉE ?

Il n'est jamais trop tôt pour effectuer un stage. Il est certain que les recruteurs recherchent souvent des étudiants bénéficiant déjà d'une certaine expérience dans leur domaine mais il n'est pas impossible de trouver un stage dès la première année de Bachelor. Pour ceci et si vous n'avez pas de contacts dans le milieu juridique, il peut être utile de commencer par aller frapper à la porte des petits cabinets d'avocats afin d'effectuer votre premier stage

d'observation. Gardez à l'esprit que plus vous aurez fait de stages, plus il vous sera aisé d'en trouver ou d'accéder à des stages prestigieux.

### COMMENT DÉCROCHER UN STAGE ?

Avant d'envoyer vos candidatures, il vous faudra cibler un domaine de recherche. Faites le point sur vos centres d'intérêt, vos compétences et définissez clairement les contenus et les objectifs de votre formation. Il faut veiller à la cohérence entre vos stages et votre projet professionnel.

Les questions que vous devriez vous poser : quel secteur d'activité ? Une entreprise ou un cabinet d'avocats ? Grand groupe ou petite structure ? Les grandes entreprises sont davantage connues et sollicitées, mais il ne faut pas négliger les petites et moyennes structures susceptibles d'offrir des stages intéressants.

Si vous ne savez pas où vont vos préférences, pas d'inquiétude ! L'intérêt d'un stage est également de vous aider à affiner votre projet professionnel. Gardez tout de même à l'esprit, que pour attirer l'œil du recruteur, il faudra correspondre au mieux aux besoins de l'entreprise.

### OÙ CHERCHER ? À QUI S'ADRESSER ?

N'hésitez pas à solliciter votre entourage (famille, amis, camarades). Il faut multiplier les axes de



recherche . Le réseau familial ou relationnel ne doit pas être négligé. Au sein de votre université, vous pouvez également vous adresser à votre faculté. Ou même passer par des organisations étudiantes ou des associations d'anciens élèves. Vous pouvez également rechercher des stages sur des sites internet spécialisés tels que Careers-in-law.be. Les recruteurs, cabinets d'avocats et entreprises, sont très présents sur ces sites. Vous pourriez y trouver votre bonheur en un rien de temps! Il ne faut pas oublier de se rendre sur les sites de recrutement des grandes entreprises qui référencent de nombreuses offres de stage. Vous pourrez ainsi postuler en ligne et démarcher directement les entreprises en envoyant des candidatures spontanées. L'avantage d'une candidature spontanée est que vous serez moins nombreux à tenter votre chance. En contrepartie de quoi, vous postulez sans savoir si l'entreprise recrute réellement. Enfin, ne mésestimez pas les salons ou forums de recrutement.

### QUAND CHERCHER ?

Quel que soit votre choix, n'attendez pas la dernière minute pour débiter la recherche. Le maître mot en matière de stage reste « Anticiper sa recherche! ». Trouver un stage est un travail de plusieurs semaines voire plusieurs mois. En particulier pour ceux qui n'ont pas encore eu l'occasion de bénéficier de cette expérience, car il s'agit d'un domaine particulièrement concurrentiel. Vous devez donc entamer dans l'idéal votre recherche entre les mois de novembre et février pour optimiser vos chances de réussite ou trouver le stage de vos rêves. Pour les adeptes de la procrastination, sachez qu'il reste toujours des offres de stage aux mois d'avril et mai mais le choix est limité.

**Amandine ACQUATELLA**



## BOÎTE À OUTILS

# LE PROFIL PARFAIT DU UN FUTUR STAGIAIRE

**P**our vous, candidats à l'embauche, il est indispensable de soigner votre identité numérique. Un bon nettoyage de vos infos accessibles sur Facebook, Twitter et surtout LinkedIn s'impose. Cela est primordial puisqu'aujourd'hui la grande majorité des recruteurs sont sur les réseaux sociaux et communiquent via ce nouveau support. Leur but ? Mettre en avant leurs produits et travailler leur marque employeur. Pour vous c'est exactement la même chanson, sauf que le produit, c'est vous !

*Lorsqu'un recruteur tombe sur votre profil il faut qu'il ait envie de vous rencontrer. Pour cela, nous avons plusieurs pistes à vous donner.*



### LINKEDIN

1. LinkedIn est aujourd'hui indispensable ! C'est la première chose qu'un employeur fait une fois votre CV entre les mains afin de vérifier la cohérence entre les deux supports. Si vous n'avez pas encore de compte, fermez cette page et rouvrez-la une fois votre compte créé.

2. Ne pas avoir peur d'ajouter des personnes de son réseau, même si ce ne sont pas nos « amis ». LinkedIn est surtout un réseau professionnel et il ne faut pas hésiter à ajouter les professionnels rencontrés lors de conférences, forums...

3. Oser suivre des personnes d'influence : ces personnes peuvent elles-mêmes donner des conseils sur leur profil.

4. Partager les articles d'actualité de votre domaine. Cela prouvera que vous êtes une personne



intéressée : il faut montrer que vous êtes quelqu'un qui a des centres d'intérêts professionnels. N'hésitez pas à y publier le lien de votre mémoire par exemple.

5. Écrire des articles sur des sujets variés, en rapport avec votre spécialité afin de les lier à votre profil.

6. Faites recommander vos compétences : n'hésitez pas à demander à vos collègues voire à votre boss à la fin d'un stage ou d'un contrat de travail de vous rendre ce petit service.

Depuis vos années collège vous alimentez votre



## FACEBOOK

Facebook de vos photos de voyages et/ou soirées plus ou moins alcoolisées. De notre côté nous n'y voyons pas d'inconvénient mais pour un recruteur il peut en être tout autrement.

1. Privatiser l'accès à son profil au maximum : aucune personne autre que vos amis ne pourra voir vos posts personnels.
2. Cela peut paraître logique mais dans ce cas, n'accepter dans ses amis que des personnes susceptibles de ne pas sourciller à la vue de vos photos de soirées.
3. Option 2 : créer un petit groupe de personnes pouvant voir tout votre contenu et garder ses autres amis (mais donc pas si amis que ça) dans un groupe restreint car, oui, il est difficile de refuser l'invitation Facebook d'un collègue...
4. Mettre une photo de profil neutre (pas en soirée avec un mojito à la main)
5. Ajouter une photo de couverture neutre (évitée les phrases vulgaires, photos de soirée...)
6. Mettre sa formation ou son emploi pour mettre en avant ses compétences.



## TWITTER

Twitter est le nouvel accessoire des grands avocats belges et internationaux! Les suivre vous permettra d'être à la page et de connaître les actus les plus fraîches avant tout le monde ! Twitter peut rapidement devenir votre terrain de jeu si vous décidez de ne plus rester seulement spectateur. Vos tweets pourront même vous permettre de vous faire remarquer par votre futur employeur !

1. Mettre une photo de profil et une photo de bannière neutres.
2. Soigner sa description professionnelle (études, poste, votre description).
3. Twitter régulièrement – 1 tweet par jour permet d'augmenter rapidement le nombre de ses followers.
4. Se découvrir un style de tweet. Le simple retweet ne vous fera pas sortir du lot.
5. Twitter intelligemment. Si l'humour est permis il faut faire attention aux « Bad Buzz ».
6. Retweeter (en commentant) et mettre en favoris les tweets de personnes d'influence dans son domaine. Après avoir fait tout cela, votre image sur les réseaux sociaux sera digne d'un professionnel.



## Le : CAREERS-IN-LAW.COM

Sur cette plateforme de recrutement pour les professionnels du droit, les candidats peuvent se créer un compte et avoir un profil. Sur ce profil, les candidats ajoutent leur CV afin d'être répertoriés sur leur CV-thèque et de pouvoir candidater plus facilement aux offres d'emploi et de stage. En rentrant vos compétences et vos critères de recherche, vous recevrez également directement les offres correspondantes à votre recherche dans votre boîte mail. La CV-thèque de ce site permet aux recruteurs de vous trouver lorsqu'ils recherchent un profil particulier.

« Et le chasseur se fit chasser ».



## L'ATTITUDE IDÉALE DU CANDIDAT

**C**omment appréhender cette espèce souvent effrayante et stressante (mais dans le fond sympathique) qu'est l'employeur ? Quel(s) comportement(s) adopter pour donner jusqu'au bout une plus-value à votre candidature ?

Les éléments qui vont suivre ne constituent pas une formule magique, mais le rappel de ces quelques règles élémentaires vous permettra de mettre toutes les chances de votre côté pour réussir votre entretien.

### AVANT L'ENTRETIEN, UNE PRÉPARATION À NE PAS NÉGLIGER

Le plus gros travail en amont d'un entretien reste la préparation à tout type de question. Des plus banales telles que « Présentez-vous en quelques minutes » aux plus originales telles que « Si vous deviez vous réincarner en un animal, lequel serait-ce ? », l'entretien n'est jamais un long fleuve tranquille. Il vous faudra dessiner les contours de vos réponses au préalable. Si l'entretien se passe bien et que le recruteur vous porte de l'intérêt, il tentera une technique de déstabilisation. Elle est souvent effrayante, mais reflète finalement l'intérêt porté à votre candidature. Soyez prêt à l'affronter, elle sera la note finale d'une partition parfaitement jouée.

### PENDANT L'ENTRETIEN

La règle de base, si ce n'est la règle absolue, est d'être agréable et souriant. Vous devez donner envie à votre interlocuteur de travailler avec vous. Si votre CV est assez pauvre ou dénué d'éléments clés, il faut miser sur votre personnalité.

Attention cependant à ne pas tomber dans le travers classique de l'exagération, le « too much » ne vous servira pas.

De même, vous pouvez vous mettre à l'aise avec le recruteur si celui-ci vous y invite. « Assieds-toi, je t'en prie » n'induit pas automatiquement un « je te remercie ». Que le recruteur soit plus jeune que vous, moins expérimenté ou d'un style décontracté ne peut être considéré comme une invitation au tutoiement. En entretien, l'égo est à laisser à la porte. Il faut (malheureusement peut-être) vous mettre en dessous du recruteur. Vouloir le dominer est du plus mauvais effet. N'oubliez pas qu'il possède le sésame convoité.

Le fait de manifester de l'intérêt pour le poste convoité et pour l'entreprise est très apprécié chez les recruteurs. Il est donc indispensable de vous renseigner au maximum sur vos missions et la société. Venez également avec vos zones d'ombre et interrogations, le recruteur se fera une joie de les éclaircir. Enfin, n'essayez pas de faire croire que vous avez tout compris, c'est non seulement impossible, mais surtout cela se voit. À moins d'avoir fait la Comédie Française, l'expérience et le flair du recruteur feront office de détecteur de mensonges. Mentir... La tâche est double pour vous, candidat ! Vous devez vous vendre, et adopter un discours cohérent en fonction du mensonge lancé au recruteur.

Ce profil me plaît bien !



Bien souvent la cohérence ne dure que quelques minutes, le pot aux roses est vite découvert. Inutile de vous préciser que généralement, la reconduite à la porte de l'entreprise est proche.

### FINIR L'ENTRETIEN EN BEAUTÉ

Avant de conclure définitivement l'entretien, bon nombre d'entre vous se verront soumis à l'ultime question « Avez-vous d'autres pistes ? ». Dans ce cas, la meilleure carte à jouer est celle de l'honnêteté. Il est utile de préciser au recruteur que vous avez d'autres pistes. Un petit coup de pression est ainsi infligé à l'employeur qui, s'il vous trouve intéressant, va presser le pas pour vous donner une réponse.

On vous demandera également « Avez-vous des questions ? ». Ici, la réponse est unanime : oui, vous devez avoir des questions !

### ET APRÈS ?

Si malgré la promesse d'une réponse rapide du recruteur, celui-ci tarde à se manifester, n'hésitez pas à le relancer par téléphone (un mail reste trop impersonnel et sera trop facilement « oublié » par le recruteur).

Votre intérêt pour le poste sera de nouveau démontré. Qu'importe la réponse, vous n'avez rien à perdre.

**Teddy Vimont**

Chargé de ressources humaines



## CONSEIL D'UNE MANAGER RH

Barbara Muller ( Cabinet Allen & Overy)  
par Assia Mouhout

### QUELS SONT VOS CRITÈRES DE SÉLECTION CHEZ ALLEN & OVERY ?

Chez Allen & Overy nous avons bien entendu des critères de sélection mais nous cherchons avant tout des profils diversifiés. On ne se focalise pas uniquement sur les résultats académiques. Souvent, les étudiants pensent qu'obtenir la plus grande distinction est le critère *sine-qua-non* pour rentrer dans un cabinet international, mais chez nous ce n'est pas le seul critère que nous prenons en compte. Au-delà du fait que nous recherchions un candidat avec de bons résultats académiques, je voudrais attirer l'attention des étudiants sur la maîtrise des langues et tout spécialement du néerlandais et de l'anglais. En effet, la maîtrise de ses langues est très importante pour pouvoir travailler au sein de notre cabinet. Nous sommes un cabinet international, nous travaillons sur des dossiers internationaux mais il faut garder en tête que nous sommes amenés à représenter des clients locaux dans des dossiers internationaux. Nous sommes basés à Bruxelles et si le client est par exemple néerlandophone, il faut pouvoir travailler dans cette langue. L'engagement associatif est également une qualité que nous valorisons tout comme le fait d'avoir fait partie du cercle de droit ou d'avoir pris part à des Moot courts. On peut ajouter à cela l'expérience internationale (Erasmus ou autres) et l'obtention d'un LL.M. Pour revenir sur les LL.M., ce n'est pas un critère discriminant pour nous, bien souvent cela dépend des étudiants. Certains sont prêts à se lancer juste après le master à commencer leur carrière d'avocat, d'autres désirent approfondir leurs connaissances ou profiter de cette expérience internationale.

### CERTAINES CHOSES SONT-ELLES RÉDHIBITOIRE CHEZ UN CANDIDAT ?

Chez Allen & Overy, nous accordons une grande importance à l'esprit d'équipe. Les journées d'un avocat sont longues et chargées, il faut donc que nous sentions une réelle motivation et une envie de se lancer dans ce métier. Il faut que nous le sentions en entretien.

### COMMENT CONSEILLEZ-VOUS DE PRÉPARER UN ENTRETIEN ?

Il est tout d'abord important de pouvoir présenter son parcours, personnel et académique mais surtout sa motivation. Pourquoi avoir choisi d'être avocat et spécifiquement pourquoi chez Allen & Overy ? Il est également important de connaître le cabinet, de s'informer en amont sur nos activités. Finalement il est surtout important de rester soi-même, comme dit plus haut, l'aspect humain et la personnalité sont très importants pour nous.

### QUELLES SONT SELON VOUS LES TROIS QUALITÉS INDISPENSABLES POUR ÊTRE AVOCAT ?

Les qualités indispensables sont certainement la motivation et la détermination. Notre environnement n'est pas évident, il faut savoir gérer la pression, se tenir aux deadlines. Avoir l'esprit d'équipe et être positif est également primordial.

Par ailleurs, il faut posséder le sens des affaires (être Business savvy) et avoir un esprit de déduction aiguisé permettant de résoudre des problèmes complexes.

*pub todays*  
*lawyers*

*PUB*



---

# DÉBUTER LE DROIT

---

- Droit privé, droit public quelle différence? ..... P.38
- Les boulettes à éviter..... P.42
- Le français juridique ..... P.42
- Les institutions européennes..... P.44



## DÉBUTER LE DROIT

# DROIT PRIVÉ, DROIT PUBLIC QUELLE DIFFÉRENCE ?

**D**epuis des temps immémoriaux la société et le monde qui nous entoure nous forment et nous inculquent certains préceptes qui restent, malgré tout, bien ancrés dans nos habitudes. Les universités ne sont pas en reste, en effet, telle une vieille coutume académique, ces dernières entretiennent la rivalité séculaire entre les partisans du droit public et les partisans du droit privé.

### UN RAPPEL DES DÉFINITIONS

Tout d'abord, il convient d'identifier et de définir ce que l'on entend distinguer dans le cadre du présent article. Sans entrer dans les détails des différents sujets de thèse qui ont été rédigés sur ce sujet, on peut rapidement définir ces deux branches du droit de la manière suivante :

Le droit privé est l'ensemble des règles qui régissent les rapports entre les personnes physiques ou morales ;

Le droit public est l'ensemble des règles juridiques qui régissent l'organisation et le fonctionnement politique, administratif et financier des personnes morales et de droit public entre elles, les relations entre les États, entre les organismes internationaux, ainsi que les relations entre les personnes morales de droit public et les personnes privées .

Le présent article n'a pas vocation à guider l'étudiant dans ce choix, celui-ci devra être fait en fonction des affinités de chacun avec les matières enseignées. Toutefois, il peut être utile, pour les plus jeunes d'entre nous, de tordre quelques idées reçues sur ces deux matières.

### LE DROIT PRIVÉ ... LE DROIT DES AFFAIRES ?

La notion de droit privé entend regrouper l'ensemble des droits qui ont vocation à régir les relations entre les personnes physiques ou morales. Par ce concept on vise aussi bien le droit des contrats, que le droit familial, le droit des obligations, le droit des successions, le droit des affaires.

Si le droit privé est fortement influencé par le droit des contrats, il convient également de rassurer les lecteurs en précisant que de nombreuses branches du droit civil ne connaissent pas forcément de contrat et que dans ces situations ce sont d'autres mécanismes qui ont vocation à intervenir (responsabilité extracontractuelle, testament, théorie de l'apparence, possession d'état, etc...).

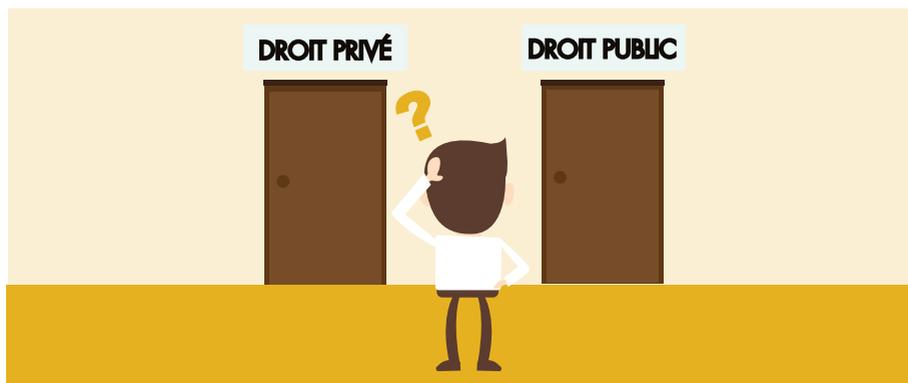
### LE DROIT PUBLIC, UN DROIT DE FONCTIONNAIRE ?

De par sa définition, le droit public est l'ensemble des règles qui régissent l'organisation et le fonctionnement politique, administratif et

financier des Etats et des autres personnes morales de droit public. Il s'agit donc effectivement d'un droit où le principal interlocuteur sera l'Administration (au sens large).

Cependant, le droit public ne peut se résumer uniquement à la fonction publique et à son

contentieux. Le droit public couvre un vaste champ d'application que ce soit le droit constitutionnel, le droit administratif, le droit de l'environnement, l'urbanisme, les marchés publics, le contentieux scolaire, le droit international public, les actes des collectivités locales, les libertés publiques, les sanctions administratives.



### UNE DIVISION PAS SI NETTE

Si les études de droit montrent bien la différence entre droit public et droit privé en organisant des cours et des options clairement identifiés dans l'une ou l'autre de ces branches, il convient de constater que cette division n'existe véritablement que dans le cadre des études car dans le cadre de la vie pratique, droit privé et droit public se mêlent et s'entremêlent très souvent.

Attention aux faux-amis comme le droit fiscal qui, s'il est prisé par de nombreux étudiants qui souhaitent faire du droit privé, n'en reste pas moins une branche du droit public.

### EN GIUSE DE CONCLUSION

Le choix entre droit public et droit privé est un choix totalement personnel et propre à chaque étudiant et dépend des affinités de chacun avec les matières qu'il va étudier dans le cadre de ses années d'études. Droit public et droit privé mettent en œuvre des mécanismes et des réflexes différents notamment en raison de la position particulière de l'administration. S'il est un conseil que l'on peut donc donner aux étudiants pour optimiser leur entrée dans le monde professionnel, ce serait de toujours garder un œil sur les branches du droit un peu moins séduisantes car celles-ci pourraient vous être utiles chez un futur employeur.



## DÉBUTER LE DROIT

# LES BOULETTES À ÉVITER EN DROIT

### CONSEILS D'UN PRO

Voici un titre bien cavalier pour ces conseils que Careers-in-law m'invite à vous donner... Celui-ci m'inviterait-il à vous conseiller de ne pas utiliser de formulations aussi triviales dans un contexte professionnel ? Pas vraiment : le droit s'inscrit et régit la vie courante. Il est donc le reflet de la société qu'il entend régir et la société est, dans une certaine mesure, de moins en moins formelle.



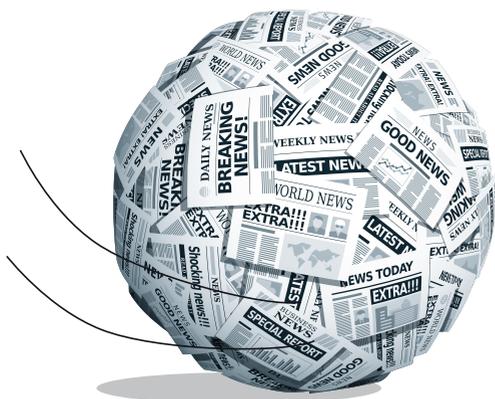
Mon premier conseil est peut-être précisément là : il faut bien comprendre que le droit régit la vie des individus ou des sociétés.

Il est une croyance populaire que le droit s'apprend par cœur. Il faut naturellement retenir un certain nombre de choses mais cette idée est pour l'essentiel fautive. Jamais un client ne vous paiera pour que vous lui disiez le droit. Il vous honorera pour avoir trouvé une solution à la difficulté qu'il rencontre ou que sa société rencontre. Ce qu'il souhaite c'est une analyse rigoureuse d'une situation aboutissant à une solution même créative et un peu risquée, pas que vous lui disiez que ce qu'il souhaite faire est interdit ou que son procès est perdu d'avance alors qu'il est (à tout le moins dans son esprit) innocent.

C'est aussi pour cela que le droit s'apprend à l'université : elle ne remplit pas votre tête, elle vous apprend à l'utiliser, vous ouvre l'esprit (ou en tout cas devrait le faire). Il vaut donc mieux

étudier et maîtriser un plan que mal connaître par cœur un syllabus. Ce plan, avec un minimum de contenu, vous permettra d'analyser les questions de vos examens et plus tard les situations factuelles soumises par vos clients, bien mieux qu'un texte appris par cœur et que vous aurez oublié au plus mauvais moment.

Une autre « boulette » est peut-être de ne pas se rendre compte que les choix que l'on pose maintenant auront des conséquences professionnelles plus tard. Je l'ai écrit ci-dessus l'ouverture d'esprit est importante mais quel est l'intérêt de choisir un cours de droit religieux comparé (canon et coranique) si vous vous destinez à la fiscalité environnementale ? Ce cours peut être suivi en élève libre par intérêt intellectuel. L'inscrire dans votre cursus officiel risque de ne pas être déterminant dans le choix du patron de stage potentiel qui reçoit des centaines de CV chaque année et qui cherche dans vos études une orientation en rapport avec la pratique envisagée.



C'est bien là le paradoxe : les études de droit (et le stage) sont censés vous donner les assises générales nécessaires à l'épanouissement d'une spécialité (ne vous spécialisez pas trop vite, les branches les plus pointues s'inscrivent dans un contexte général qui doit donc être connu) mais le maître de stage, entre deux CV relatant une simple maîtrise de droit, choisira celui qui fait ressortir les branches correspondant à sa pratique habituelle. Ne vous y trompez donc pas : jamais un spécialiste en propriété intellectuelle ne vous choisira si vous avez suivi les cours de droit humanitaire et de droit des personnes approfondis, ni d'ailleurs si vous avez un CV parfaitement équilibré dont rien ne ressort ... Suivre le cours de droit fiscal approfondi parce que cela attirera l'attention d'un maître de stage n'est toutefois guère mieux si vous n'avez pas le goût réel de cette matière.

Cela étant, commettre des erreurs ce n'est pas si grave ... Cela nous construit, on apprend à partir de celles-ci et elles sont rarement irréversibles. Pour l'anecdote, au sortir de mes études j'ai été engagé dans un cabinet pratiquant le droit de la construction et j'ai suivi les cours d'un mastère complémentaire en droit fiscal dont je n'ai pas passé les examens. Six ans plus tard, je me suis

souvenu d'un séminaire épatant en BA2, de 10h, en droit des communications électroniques et je me suis inscrit à un mastère complémentaire en droit des TIC. J'ai séduit un des professeurs de ce mastère complémentaire, qui m'avait mis une très mauvaise note en bac, et nous avons écrit des ouvrages et donné des conférences ensemble. Mon Ordre m'a reconnu la qualité de spécialiste en IP & IT et je jouis à présent d'une petite réputation en cette matière ...

*Et si la plus grosse des boulettes c'était de croire qu'on ne doit pas en faire et qu'elles nous seront éternellement préjudiciables ?*

Au plaisir de lire votre lettre de candidature ou de vous croiser au palais !

**Jean-François Henrotte,**

partner





## DÉBUTER LE DROIT

# LE FRANÇAIS JURIDIQUE



« LE DROIT, CE SONT AUSSI DES MOTS »

(Jean-Luc Penfornis)

### LES TEMPS VERBAUX

- Le temps du droit est par essence le présent de l'indicatif. Il a valeur impérative.

→ Ex : « La politique de défense est définie en conseil des ministres »

### LES MOTS EN LANGUE ÉTRANGÈRE

- Ils sont à éviter car rendent le discours moins compréhensible.
- Ils sont à écrire en italique : « Le *barrister* a *tweeté* son *selfie*. »
- Cela vaut pour les expressions latines aussi.

→ Ex : « *a fortiori* », « *a priori* », « *in fine* »

### LES MAJUSCULES

- Elles sont primordiales, mais attention à ne pas en abuser !
- La règle : seul le premier terme prend la majuscule.

→ Ex : « La Cour suprême », « La Cour internationale de justice », « le Tribunal de grande instance »

- Les adjectifs ne prennent jamais de majuscules, sauf s'ils sont le premier terme de l'expression.

→ Ex : Le « Premier ministre » mais « l'Assemblée nationale »

- Exception : « Les Nations Unies »

- Pour les institutions et les textes, ne portent une majuscule que ceux qui sont désignés précisément et nommément.

→ Ex 1 : « La Cour d'appel de Douai a rendu un arrêt ... » mais « Il est possible d'interjeter appel devant la cour d'appel dans un délai d'un mois ».

Quant à la Cour de cassation, comme il n'en existe qu'une seule, elle porte toujours une majuscule.

→ Ex 2 : « La constitution prévoit la séparation des pouvoirs » mais « La Constitution américaine est la plus vieille des constitutions »

- Le nom « ministre » ne porte pas de majuscule, seul le nom de son ministère en porte une.

→ Ex : « le ministre de la Défense »

- Contrairement à l'anglais, le nom des mois ne porte jamais de majuscule

### PONCTUATION ET TYPOGRAPHIE

- Bannir les virgules entre le sujet et le verbe ou entre le verbe et son complément, à moins qu'il ne s'agisse d'une incise entre deux virgules.

→ Ex : Ne pas écrire \*« L'avocate de Pablo, a décidé de ne pas former de pourvoi en cassation » mais « L'avocate de Pablo a décidé de ne pas former de pourvoi en cassation ».

- Toutefois, il est correct d'écrire « L'avocate de Pablo, peu confiante, a décidé de ne pas former

## SYNTAXE ET PRÉSENTATION

de pourvoi en cassation ».

- Lorsqu'une phrase finissant par deux-points est suivie par une liste, chaque élément de cette liste commence par un tiret (–) et une minuscule et finit par un point-virgule (;), sauf le dernier élément, qui finit par un point (.).

→ Ex : « La Cour pénale internationale peut être saisie par :

- un État partie ;
- le Conseil de sécurité des Nations Unies agissant en vertu du chapitre VII ;
- le Procureur lui-même. »

- Les noms composés commençant par « non » prennent un tiret uniquement s'il s'agit d'un substantif / nom.

→ Ex : « La non-assistance à personne en danger est sévèrement punie » ; « Il est conseillé aux non-spécialistes du droit privé de suivre un cours de mise à niveau » ; « Il est conseillé aux étudiants non spécialistes en droit privé de suivre un cours de mise à niveau ».

### DANS LES COPIES DACTYLOGRAPHIÉES

- Contrairement à l'anglais, les sites de ponctuation dits « doubles » – les deux-points (:), le point-virgule (;), le point d'interrogation (?) et le point d'exclamation (!) – ainsi que les tirets (–) sont précédés en français d'une espace insécable.

→ Ex : Ne pas écrire \*« Quand doit paraître le prochain numéro de Le Petit juriste? » mais « Quand doit paraître le prochain numéro de Le Petit juriste ? »

- Contrairement à l'anglais ("..."), le français emploie les guillemets à chevrons (« ... »).

- Éviter autant que faire se peut les phrases « à rallonge » afin d'éviter de s'embrouiller, de perdre son lecteur et de se retrouver avec une phrase qui ne veut plus dire grand-chose. Privilégier la concision, gage d'efficacité. Ne pas hésiter à couper une phrase trop longue en plusieurs phrases plus courtes. Pour cela, un maître mot : user et abuser des points !

- Organiser son texte en fonction de ses idées en sautant des lignes, en faisant des paragraphes et en utilisant les alinéas, c'est le lecteur qui sera content (et donc plus enclin à mettre une bonne note ?).

### ABRÉVIATION

- Les abréviations sont suivies d'un point si la dernière lettre de l'abréviation ne correspond pas à la dernière lettre du mot, et inversement.

→ Ex : « J'ai rendez-vous avec Me Dupont demain matin » ; « L'art. 16 du Code civil dispose que chacun a droit au respect de son corps »

- « Monsieur » s'abrège par « M. » (noter le point) et non par \*« Mr. », qui correspond à l'anglais « Mister ». « Madame » s'abrège par « Mme » (noter l'absence de point). Au pluriel, « Messieurs » devient « MM. » et « Mesdames » « Mmes ». Maître donne « Me ».

- Pour les sigles, les écrire en toutes lettres la première fois en indiquant entre parenthèses le sigle qui sera utilisé par la suite.

→ Ex : « L'Assemblée générale des Nations Unies (AGNU) est le principal organe délibérant. »

## Morgane Bona-Pellissier

### SITES UTILES



« Banque de dépannage linguistique »  
pour tous les doutes d'ordre grammatical  
« Langue sauce piquante »  
blog des correcteurs du journal Le Monde



## DÉBUTER LE DROIT

# LES INSTITUTIONS EUROPÉENNES



### LE CONSEIL DE L'UNION EUROPÉENNE

**Composition :** Ministres nationaux de chaque pays de l'UE, en fonction des domaines politiques traités. La présidence est tournante tous les six mois.

**Objectifs :** Ils représentent les États membres au sein des institutions pour faire valoir leurs intérêts.

**Missions :**

- Adopte la législation et le budget de l'Union
- Conclusion d'accords internationaux



### LE CONSEIL EUROPÉEN

**Composition :** Tous les dirigeants d'États de l'Union européenne sont présents. Son président est Donald Tusk.

**Objectif :** Définir la politique de l'Union sur le long terme par des sommets trimestriels sans actes législatifs.

**Missions :**

- Questions politiques pour une coopération inter-pays
- Établissement de la politique étrangère et sécurité commune



### LE PARLEMENT EUROPÉEN

**Composition :** 751 membres élus au suffrage universel direct tous les cinq ans et un président : Martin Schulz.

**Objectifs :** Représenter au mieux les citoyens européens par la voie législative.

**Missions :**

- Adopte la législation européenne générale
- Débat de la politique monétaire de la BCE
- Etablit et vote le budget de l'Union



### LA COMMISSION EUROPÉENNE

**Composition :** Composée de commissaires (un par État) pour des domaines variés avec un président élu : Jean-Claude Juncker.

**Objectifs :** Faire en sorte que les intérêts de l'Union soient représentés et appliqués.

**Missions :**

- Proposition des textes de loi au Conseil et au Parlement
- Contrôle application de la législation par les Etats
- Représentation de l'Union au niveau international



### LA BANQUE CENTRALE EUROPÉENNE

**Composition :**

Le président de la BCE (Mario Draghi) représente la Banque lors des réunions européennes et internationales de haut niveau. Les trois instances de décision de la BCE sont les suivantes:

- **Le Conseil des gouverneurs :** principale instance de décision. Il est composé du Directoire (voir ci-dessous) et des gouverneurs des banques centrales des pays de la zone euro.
- **Le Directoire :** assure la gestion quotidienne de la BCE. Il est composé du président et du vice-président de la BCE, et de quatre autres membres nommés par les dirigeants des pays de la zone euro pour un mandat de huit ans.

• **Le Conseil général :** exerce un rôle de consultation et de coordination. Il est composé du président et du vice-président de la BCE, ainsi que des gouverneurs des banques centrales de tous les pays de l'UE.

**Objectifs :** Assurer la stabilité des prix, la croissance économique et l'emploi.

**Missions :**

- Gère la monnaie unique
- Définit la politique économique et monétaire dans les États membres.
- Fixe les taux d'intérêts directeurs
- Surveillance marchés financiers et institutions



---

# FICHES MÉTIERS

---

- Les classiques ..... P.46
- Les méconnus ..... P.48
- Les alternatives ..... P.50



## FICHES MÉTIERS

### LES CLASSIQUES



#### AVOCAT

Secteur d'activité  
Droit - Justice  
Niveau d'études requis  
Master  
Sélectivité du cursus universitaire  
Forte

#### Insertion professionnelle

Moyenne

#### Salaire mensuel moyen du débutant

3 571 € Brut/mois

#### Missions

**Défense des personnes et des entreprises :** l'avocat représente et défend devant un tribunal les particuliers ou les entreprises engagés dans un procès.

**Conseil et négociation :** il rédige des actes spécifiques à la demande des clients confrontés à la complexité des lois. Il participe au règlement de litiges pour éviter un procès par la négociation afin de trouver une solution favorable aux intérêts de son client.

**Compétences juridiques variables :** il peut être généraliste mais la spécialisation est aujourd'hui fortement recommandée du fait d'un contexte très concurrentiel (droit des sociétés, droit fiscal, droit social, droit de l'environnement), notamment, pour l'avocat d'affaire qui n'exerce que pour le monde de l'entreprise.

**A noter :** 3 options s'offrent aux jeunes diplômés: être recruté comme salarié, devenir collaborateur d'un cabinet ou ouvrir son propre cabinet (cas rare).

#### Qualités requises

- Rigueur et motivation
- Aisance rédactionnelle
- Discrétion, sens du contact et charisme



#### MAGISTRAT

Secteur d'activité  
Droit - Justice  
Niveau d'études requis  
Master (nomination après un stage, un examen d'aptitude ou d'évaluation)  
Sélectivité du cursus universitaire  
Forte

#### Insertion professionnelle

Bonne

#### Salaire mensuel moyen du débutant

entre 5 578 € et 8 630 € Brut/mois

Les magistrats sont nommés à vie par le ministre de la justice. On distingue parmi eux deux grandes catégories :

#### Missions

**Les juges :** La mission principale du juge est de faire appliquer la loi en rendant des décisions de justice. Il veille au bon déroulement du procès pour rendre une décision conforme au droit. Il peut être généraliste ou spécialisé dans un domaine précis (juge d'instruction, juge des enfants, juge aux affaires familiales)

**Le ministère public :** Le parquet (procureur, avocat général) ou magistrature debout possède la mission générale de veiller à l'application de la loi au nom du respect des intérêts fondamentaux de la société qu'il représente. Contrairement au juge, il ne rend pas de décision de justice.

**A noter :** : Au fil de sa carrière un magistrat peut occuper des postes différents en tant que juge ou comme magistrat du parquet et peut passer du siège au parquet et inversement.

#### Qualités requises

- Diplômé
- Neutre, intègre, autonome
- Disponible, psychologue
- Esprit d'initiative et de synthèse

## LES CLASSIQUES



### GREFFIER

Secteur d'activité  
Droit - Justice  
Niveau d'études requis  
Master  
Sélectivité du cursus universitaire  
Moyenne à forte

#### Insertion professionnelle

Bonne

Salaire mensuel moyen du débutant

Non communiqué

#### Missions

**Le greffier est un fonctionnaire public** investi d'une double mission. Il exerce les tâches de greffe et assiste le juge dans tous les actes de son ministère. Il est, « le troisième élément dans l'administration de la justice », les deux premiers étant, le juge et le magistrat du ministère public.

**Les greffiers sont nommés par le Roi.** Au sein du greffe, le greffier exerce des tâches de greffe au sens strict : il en assure l'accès au public et en tient la comptabilité. Il passe les actes dont il est chargé, garde les minutes, les registres et tous les actes afférents à la juridiction à laquelle il est affecté et délivre les expéditions, extraits ou copies.

**Il assiste le juge** en tant que greffier dans des affaires civiles ainsi que dans des affaires pénales. Il en dresse le procès-verbal et authentifie. Le greffier prépare les tâches du juge. Le greffier en chef, aussi greffier, il dirige le greffe, distribue les tâches de greffe et les tâches administratives, et désigne les greffiers qui assistent les juges.

#### Qualités requises

- Rigoureux et polyvalent
- Excellente organisation
- Discret et diplomate
- Sens du contact et du dialogue



### ENSEIGNANT

(MAÎTRE DE CONFÉRENCE)

Secteur d'activité  
Droit-Enseignement-Recherche  
Niveau d'études requis  
Master  
Sélectivité du cursus universitaire  
Forte  
Possibilité d'alternance  
Non

#### Insertion professionnelle

Moyenne

Salaire mensuel moyen du débutant

4 000-6 000 € Brut/mois

#### Missions

En qualité d'enseignant-chercheur il a la double mission d'**assurer le développement de la recherche** fondamentale appliquée et de transmettre aux étudiants les connaissances qui en découlent.

**Il assure 128 heures de cours magistraux** par an ou 192 heures de travaux dirigés, tout en veillant en amont à la préparation de ses cours et à l'encadrement des étudiants dans leur travail.

En parallèle, il se consacre à des travaux de recherche et de publication. Dans ce cadre, il se déplace à l'étranger pour des rencontres, des formations mais aussi des séminaires. Par ailleurs, il participe à des jurys d'examens et de concours.

**A noter :** Un professeur d'université expérimenté peut exercer des fonctions à haute responsabilité (diriger une unité de formation et de recherche ou présider une université).

#### Qualités requises

- Rigueur scientifique
- Motivation intellectuelle
- Pédagogie



## HUISSIER DE JUSTICE

Secteur d'activité  
Droit - Justice  
Niveau d'études requis  
Master  
Sélectivité du cursus universitaire  
Forte

### Insertion professionnelle

Difficile

### Salaires mensuel moyen du débutant

6 356.73 € Brut/mois

### Missions

**Informers les justiciables** : officier ministériel, il a le monopole de certaines activités comme informer les personnes qu'une action de justice est engagée contre elles en leur remettant une convocation.

**Exécuter les jugements** : à l'exception des peines d'emprisonnement, son intervention est essentielle pour faire appliquer les jugements rendus par la justice, notamment le recouvrement des créances.

**Établir des constats** (dégâts des eaux, malfaçons) : ils serviront de preuve incontestable devant les tribunaux et permettront aux victimes d'obtenir réparation de leur préjudice.

**Autres missions** : organisation de ventes aux enchères, validation du règlement d'un jeu, administration d'immeubles.

**A noter** : S'associer pour exercer est sans doute la solution pour réussir. L'acquisition d'une étude reste très onéreuse (entre 23 000 euros et 1 500 000 euros). De plus en plus d'huissiers préfèrent donc s'associer à d'autres confrères.

### Qualités requises

- Ecoute et dialogue
- Adaptabilité
- Conseil



## NOTAIRE

Secteur d'activité  
Droit - Justice  
Niveau d'études requis  
Master  
Sélectivité du cursus universitaire  
Forte

### Insertion professionnelle

Difficile

### Salaires mensuel moyen du débutant

16 498 € Brut/mois

### Missions

Officier public nommé par le Roi, le notaire a pour missions principales :

**D'éviter les conflits** entre les personnes qui souhaitent passer des accords dans les domaines immobiliers, familiaux et des affaires (constitution de sociétés, fusions...).

**Authentifier les actes et les contrats** passés devant lui. Ces actes et contrats prennent ainsi valeur de jugement et sont juridiquement inattaquables.

**Collecter l'impôt dû à l'État** à l'occasion des actes qu'il établit, ce qui lui permet de contrôler le montant réclamé.

**A noter** : Le candidat-notaire peut devenir notaire soit en étant nommé notaire à une place vacante suivant le parcours décrit ci-dessus, soit en s'associant avec un notaire titulaire, ou en étant désigné notaire suppléant pour une période déterminée. Les possibilités de devenir notaire sont donc plus importantes que par le passé.

### Qualités requises

- Sens du relationnel
- Ecoute et dialogue
- Discrétion

## LES MÉCONNUS



### COMMISSAIRE-PRISEUR

Secteur d'activité  
Droit-Art  
Niveau d'études requis  
Master  
Sélectivité du cursus universitaire  
Forte  
Possibilité d'alternance  
Non

Insertion professionnelle

Difficile

Salaire mensuel moyen du débutant  
entre 4 600-6 600 € Brut/mois

#### Missions

Ses deux principales missions sont d'organiser et diriger les ventes aux enchères, pour in fine, attribuer l'article à la personne du public ayant offert le prix le plus élevé.

Expertiser les biens mis en vente : il doit évaluer le prix de chaque objet grâce à sa connaissance du produits et de l'histoire.

Assurer la promotion de la vente aux enchères : organisation de l'exposition de l'avant-vente aux enchères ou diffusion de publicité dans les médias.

**A noter :** En Belgique, les titres de "commissaire-priseur" et "expert" ne sont pas protégés. Le seul diplôme professionnel, celui de la Chambre des commissaires-priseurs, se compose d'un examen d'entrée sélectif, suivi de 2 ans de stage et d'un examen final. Les candidats font valoir en général un Master en Droit doublé d'un bac en Histoire de l'art, ou inversement.

#### Qualités requises

- Sens commercial
- Discrétion
- Bonne culture générale



### ASSISTANT PARLEMENTAIRE

Secteur d'activité  
Fonction publique  
Niveau d'études requis  
Master  
Sélectivité du cursus universitaire  
Forte  
Possibilité d'alternance  
Non

Insertion professionnelle

Difficile

Salaire mensuel moyen du débutant  
1 649 € Brut/mois

#### Missions

L'assistant parlementaire est directement rattaché à un élu aussi bien au sein des parlements qu'au Sénat.

Il fait office à la fois de secrétaire et de collaborateur, et joue le rôle que le parlementaire lui fixe à l'intérieur de l'équipe qu'il a recrutée.

Il peut effectuer de simples tâches matérielles mais aussi apporter sa contribution plus élaborée à l'activité du parlementaire, et ceci en fonction de l'élu et des qualités de l'assistant.

Les assistants les plus qualifiés (disposant par exemple d'un diplôme de second cycle universitaire) apportent une contribution à l'exercice du mandat parlementaire. Ils rédigent des discours, préparent des propositions de loi et des amendements, représentent le parlementaire au sein du groupe politique.

**A noter :** La carrière d'un assistant suit celle de l'élu et peut ainsi s'arrêter selon les résultats des élections.

#### Qualités requises

- Organisation
- Polyvalence
- Autonomie
- Communication

## LES ALTERNATIVES

**RESPONSABLE RH**

Secteur d'activité  
R.H – Droit social  
Niveau d'études requis  
Master  
Sélectivité du cursus universitaire  
Moyenne à Forte

**Insertion professionnelle**

Facile

Salaire mensuel moyen du débutant

Entre 2 300 € et 3 000 € Brut/mois

**Missions**

**Coordonner la mise en place des décisions stratégiques en matière sociale et RH:** gestionnaire des talents de l'entité, il se charge du développement des effectifs. Pour ce faire, il est responsable de la formation, du recrutement et de l'évolution des carrières, et doit ainsi en parallèle veiller au respect des obligations légales, réglementaires et conventionnelles en matière de droit du travail.

**Il est au cœur de la négociation avec les organisations syndicales et les instances de représentation du personnel :** il prête une attention particulière au respect des conditions de travail. Il est un véritable généraliste : il possède des connaissances en recrutement, formation, droit social et paie.

**A noter :** L'accès à la fonction est possible par le biais de plusieurs filières comme les ressources humaines, le droit social ou l'école de commerce. Ses possibilités d'évolution sont quasi-infinies puisqu'il peut tout aussi bien changer de structure (passer d'une entreprise à un cabinet) ou de corps de métier (devenir chargé d'éthique et de conformité).

**Qualités requises**

- Organisation, rigueur, discrétion
- Esprit d'analyse et de synthèse
- Qualités relationnelles, travail d'équipe

type

**JURISTE DANS LES ORGANISATIONS PUBLIQUES ET PRIVÉS**

Secteur d'activité  
Droit – Entreprise – Contrats  
Niveau d'études requis  
Master  
Sélectivité du cursus universitaire  
Forte

**Insertion professionnelle**

Bonne

Salaire mensuel moyen du débutant

Entre 2 500 € et 3 000 € Brut/mois

**Missions**

**Les entreprises** (banque, assurances, télécommunication,...) emploi de nombreux juristes au sein de leurs différents départements (RH, contentieux...). Le juriste d'entreprise est consulté au quotidien pour toutes les questions relatives au droit (commercial, fiscale, environnemental).

**Dans les services publics** au niveau fédéral, régional, communautaire, provincial ou communal (service publics fédéraux-SPF, CPAS, Onem,...) les juristes préparent à l'intention de leurs responsables, des avis sur des matières propres à leur administration. Le juriste est aussi un conseiller précieux dans le monde non marchand, dans l'associatif ainsi que dans l'organisation internationale.

**A noter :** En Belgique, seuls les membres de l'Institut des juristes d'entreprise peuvent porter ce titre.

**Qualités requises**

- Organisation
- Polyvalence
- Autonomie
- Communication



---

# LE COIN DES ASSOS

---

- Les assos d'Alumni.....P.52
- Les associations.....P.54



## LE COIN DES ASSOS

# LES ASSOCIATIONS D'ALUMNI POUR QUOI FAIRE ?

**S**i le premier réflexe en finissant ses études est bien souvent de découvrir les associations propres à la profession choisie ou de participer aux activités proposées par des collègues de travail, peu connaissent ou réalisent l'intérêt des associations d'alumni. Petit aperçu des (nombreux) avantages qu'elles peuvent cependant apporter !



### LES ASSOCIATIONS D'ALUMNI, C'EST QUI ?

Des regroupements d'anciens diplômés de la faculté, sans limite d'âge. On y croise donc tant le diplômé de l'année précédente que des membres de la promotion 1950. Pas d'obligations d'avoir adopté une profession particulière et on s'y retrouve donc entre avocats, magistrats, policiers, fonctionnaires, journalistes, parlementaires, professeurs, etc. Chaque membre ayant bien souvent eu une expérience bien différente de celle de son voisin.



### POURQUOI Y RENTRER ?

Deux raisons principales, qu'on a tort de sous-estimer.

Premièrement, c'est une excellente manière d'accroître considérablement votre réseau, et ce de manière bien plus conséquente qu'à travers les associations relatives à une seule profession.

Là où, par exemple, les groupements apparentés au barreau s'adressent majoritairement aux avocats, même si tout le monde est bien évidemment le bienvenu à tous les événements, les associations d'alumni ne se limitent jamais dans le public qu'elles visent.

Les alumni, c'est la diversité tout simplement ! D'expérience, mais aussi de parcours professionnels et d'âge évidemment. Du jeune cabinetard ravi de parler de ses réunions interministérielles, à l'ancien criminologue devenu spécialiste en informatique en passant par le professeur de contrats spéciaux et l'avocat de palais toujours plongé dans ses dossiers, on rencontre rarement autant d'avis et d'opportunités de connaissance et de carrière que dans ces associations.

Deuxièmement, l'expérience démontre qu'on perd vite le contact avec nos camarades de promotion. On perd rarement tout le monde de vue, c'est évident mais la vie professionnelle complique bien souvent les retrouvailles avec ceux qui ne font pas partie du cercle des amis proches mais que l'on reverrait bien volontier.

Grâce aux nombreuses activités organisées par les alumni, il est facile de se retrouver, tant pour un verre que pour une soirée, entre étudiants de la même promotion. Tout le monde sait qu'il est assuré de retrouver des connaissances en venant à l'une des activités, il suffit de faire son choix dans le calendrier des événements.



## QUEL TYPE D'ACTIVITÉS ?

Là, on varie bien souvent d'une association à l'autre.

Afterworks ou activités culturelles, colloques ou visites, les activités ne dépendent que de l'imagination des membres actifs. Par le passé, certaines ont développé un annuaire reprenant tous les anciens et leurs professions, ou jouaient un rôle de réflexion sur les perspectives d'avenir des étudiants sortant lorsque les associations étudiantes étaient moins actives.

Tout est possible, il suffit de vouloir le lancer.



## COMMENT Y RENTRER ?

Les formalités sont rarement compliquées. Un formulaire avec vos coordonnées à envoyer, le paiement de la cotisation (dans certaines associations, la cotisation dépend des années d'ancienneté) et le tour est joué.

Et si une envie d'un peu plus d'investissement vous prend, les alumni sont toujours à la recherche de nouvelles recrues avec des idées neuves. Un courriel pour demander d'organiser une réunion et l'on se fera un plaisir de vous donner plus d'informations.



## QUEL INTÉRÊT POUR CEUX QUI SONT ENCORE AUX ÉTUDES ?

À nouveau, les possibilités sont illimitées. Certaines associations étudiantes contactent les associations d'alumni principalement pour du sponsoring alors que d'autres les sollicitent pour fournir des conseils aux étudiants. Intervenir lors d'une conférence ou en tant que médiateurs auprès des autorités académiques.

Un sponsoring se fait parfois directement à la faculté pour la réception de fin d'année des MA2 ou pour l'achat de matériel pour la bibliothèque par exemple.

Pour les trouver plus facilement, ces associations d'anciens ont pour noms l'ADBR pour l'ULB, l'ADIV pour l'UCL, l'Association des Alumni pour l'ULG et l'ADANAM pour l'Université de Namur.



**Pierre Bourgeois**



## LES ASSOCIATIONS

**L**e monde associatif est très actif en Belgique. On aime se retrouver autour d'une passion commune, d'une cause ou d'un folklore. L'université est un lieu qui n'échappe pas à cette règle, bien au contraire, les différentes associations présentes font partie des acteurs majeurs du tissu associatif belge. Nous vous proposons un rapide panorama des différentes associations présentes au sein des universités belges.



### LE BE

Les bureaux des élèves sont principalement constitués de délégués de cours. La mission principale du BE est d'être l'interface entre les étudiants et la direction de la faculté. En faire partie vous permettra d'être investi d'une mission importante et de créer des liens durables avec vos camarades de cours tout en passant des bons moments de convivialité entre étudiants. Les bureaux d'étudiant s'investissent également pour informer les étudiants, se mobilisent pour des causes, des débats d'idées, des mouvements citoyens. Ils offrent une aide quotidienne aux étudiants pour tout ce qui concerne l'université. Il est impossible de passer une année universitaire sans passer par leur local, que ce soit pour venir récupérer vos syllabus, vos pulls et autres codes vous n'y échapperez pas.

Cette casquette à visière longue est l'accessoire indispensable que ne pourront pas quitter les nouveaux baptisés. Mais les cercles des étudiants ne se réduisent pas à la guindaille, ils ont également pour vocation à guider vos pas tout au long de la vie universitaire.

Ils négocieront vos packs de syllabus et notes de cours afin que vous soyez prêts dès la première semaine de cours. Par ailleurs, les cercles étudiants collaborent avec d'autres associations afin de mener des actions de parrainage social.

Comme l'orientation professionnelle est également très importante, les cercles organisent des jobs days qui vous permettront de rencontrer des cabinets d'avocats ou des entreprises.



### LES CERCLES DE DROIT

Le cercle des étudiants regroupe les étudiants de la faculté de droit. Doté d'un local (généralement assorti d'un bar) c'est un véritable QG qui permet de planifier et d'organiser les événements dont le plus connu est le baptême, le plus important des moments folkloriques de la vie estudiantine.

La participation au baptême comme à toutes les autres activités folkloriques n'est pas obligatoire, la seule différence notable entre les baptisés et les non baptisés est le port de la penna.



### ELSA

Elsa est l'une des 3 grandes associations de droit qui existent au sein des facultés belges. C'est une organisation non politique dont l'objectif est de contribuer à la formation juridique et à la rencontre des étudiants en droit à travers l'Europe.

Elsa est une association très répandue dans toute l'Europe et notamment en France et en Allemagne.

Elsa international organise également des conférences et des Moot court competition, l'occasion rêvée de confronter vos compétences juridiques avec des étudiants du monde entier.

Elsa international compte trente mille membres dans quarante-deux pays.

# PUBLICATION – EDITION – RÉDACTION

L'équipe du guide de l'étudiant en droit



Rédacteur en chef  
Laura LIZÉ



Secrétaire de rédaction  
Inès RODRIGUEZ



Maquettiste  
Claudie MARIN



Business developer  
Assia MOUHOUT



Responsable  
développement  
Blandine JUGÉ

 Careers-in-Law.com  
BELGIUM & LUXEMBOURG

15 avenue de la Grande Armée – 75116 Paris

Directeur de la publication : Adrien CHALTIEL

Rédacteur en chef : Laura LIZÉ

Secrétaire de rédaction : Inès RODRIGUEZ

Direction artistique : Claire SEICHEPINE

Maquettiste : Claudie MARIN

Responsable partenariats: La régie publicitaire Alpaga Média

Par



une société du groupe



Le Petit Juriste – Association culturelle loi 1901

**FAIT PAS LES ETUDIANTS POUR LES ÉTUDIANTS**

Avec la participation de l'ensemble des membres du Petit Juriste et de ses rédacteurs.

Remerciements particuliers : Inès Rodriguez pour son aide et son enthousiasme infatigable , Le cercle de droit de l'ULB, l'ensemble des membres ayant répondu à nos sollicitations estivales: Jean François Henrotte (pour sa disponibilité), Pierre Bourgeois, Nathan Vanhellputte (ses précieux conseils), Mathieu Deckleermarker, Gregory Lebrun, Noora Errahbat, Teddy Vimont, à nos étudiantes Camille et Yasmine, notre régie publicitaire favorite Alpaga Media et Augustin Mercier, Adrien Chaltiel, père fondateur, Martin, Prune et Géraldine, l'imprimerie espagnole ainsi que toutes les associations partenaires nous aidant à faire atterrir Le Guide de l'étudiant en droit.

# Ne garde que l'Essentiel !



1 PETIT CODE  
ACHETÉ

=

1 code d'accès à  
Strada lex OFFERT\*

+

2x4 heures  
de pay-per-time  
gratuites

strada  
lex

\*La présente offre est exclusivement réservée aux étudiants. Elle comprend un accès à la base Strada lex (moteur de recherche, la législation Strada lex, sources officielles, Recueil Permanent des Revues Juridiques) + un crédit pay-per-time de 2 x 4 heures. Offre valable du 1/09/2015 au 30/06/2016 sur présentation de la carte d'étudiant. Les conditions sont strictement personnelles et ne peuvent profiter, même indirectement, à d'autres personnes.



**larcier**

[www.larcier.com](http://www.larcier.com)

Informations et commandes :

Librairie juridique - Bureau étudiant - Secrétariat étudiant

Groupe Larcier : [commande@larciergroup.com](mailto:commande@larciergroup.com)



Rejoignez-nous  
sur Facebook !

[www.facebook.com/larcierbruyant](http://www.facebook.com/larcierbruyant)